

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

COMpte DE CONCOURS FINANCIERS  
MISSION MINISTÉRIELLE  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2020

## PRÊTS À DES ÉTATS ÉTRANGERS





## NOTE EXPLICATIVE

---

La présente annexe au projet de loi de règlement est prévue aux 4<sup>o</sup> et 5<sup>o</sup> de l'article 54 de la loi organique du 1<sup>er</sup> août 2001 relative aux lois de finances (LOLF).

Conformément aux dispositions de la LOLF, cette annexe présente et explique les réalisations effectives concernant l'ensemble des moyens inscrits à un **compte de concours financiers**.

Elle comporte :

- les rapports annuels de performances (RAP) des programmes associés au compte ; ces RAP rendent compte de l'exécution des engagements pris dans les projets annuels de performances (PAP) ayant accompagné la loi de finances pour 2020 ;
- le développement et la justification des recettes constatées pour le compte.

**Pour chacun des programmes du compte, la présente annexe :**

■ **Récapitule les crédits consommés (y compris les fonds de concours et les attributions de produits) en 2020 en les analysant par programme, action, titre et catégorie**

■ **Présente la consommation effective des crédits ouverts sur le programme, ainsi que les dépenses fiscales associées**

Les crédits consommés (autorisations d'engagement [AE] et crédits de paiement [CP]) sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres et catégories) ; les fonds de concours (FdC) et les attributions de produits (AdP) réalisés en 2020 sont précisés.

■ **Intègre le rapport annuel de performances (RAP) qui comporte les éléments suivants :**

- le bilan stratégique du programme ;
- les objectifs et indicateurs de performances : résultats attendus et obtenus, et analyse des résultats ;
- le tableau de suivi des CP associés aux AE ;
- la justification au premier euro (JPE) des mouvements de crédits et dépenses constatés.

Sauf indication contraire, **les montants de crédits figurant dans les tableaux du présent document sont exprimés en euros**.



## SOMMAIRE

---

### Mission

<b>PRÊTS À DES ÉTATS ÉTRANGERS</b>	<b>7</b>
Présentation du compte	8
Équilibre du compte et recettes	9
Récapitulation des crédits et des emplois	13

### Programme 851

<b>PRÊTS DU TRÉSOR À DES ÉTATS ÉTRANGERS EN VUE DE FACILITER LA VENTE DE BIENS ET DE SERVICES CONCOURANT AU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE</b>	<b>17</b>
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	18
Objectifs et indicateurs de performance	19
<i>1 – Permettre la réalisation de projets de développement durable dans les pays étrangers, faisant appel au savoir-faire français</i>	<i>19</i>
Présentation des crédits	20
Justification au premier euro	23
<i>Éléments transversaux au programme</i>	<i>23</i>
<i>Dépenses pluriannuelles</i>	<i>24</i>
<i>Justification par action</i>	<i>26</i>
<i>01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France</i>	<i>26</i>

### Programme 852

<b>PRÊTS À DES ÉTATS ÉTRANGERS POUR CONSOLIDATION DE DETTES ENVERS LA FRANCE</b>	<b>29</b>
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	30
Objectifs et indicateurs de performance	32
<i>1 – Participer au rétablissement de la stabilité macroéconomique et à la création des conditions de la croissance des pays en développement</i>	<i>32</i>
Présentation des crédits	33
Justification au premier euro	36
<i>Éléments transversaux au programme</i>	<i>36</i>
<i>Dépenses pluriannuelles</i>	<i>37</i>
<i>Justification par action</i>	<i>38</i>
<i>01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France</i>	<i>38</i>

### Programme 853

<b>PRÊTS À L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT EN VUE DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DANS DES ÉTATS ÉTRANGERS</b>	<b>39</b>
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	40
Présentation des crédits	41
Justification au premier euro	44
<i>Éléments transversaux au programme</i>	<i>44</i>
<i>Dépenses pluriannuelles</i>	<i>45</i>
<i>Justification par action</i>	<i>46</i>
<i>01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers</i>	<i>46</i>

Programme 854	
<b>PRÊTS AUX ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE DONT LA MONNAIE EST L'EURO</b>	<b>47</b>
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	48
Présentation des crédits	49
Justification au premier euro	51
<i>Éléments transversaux au programme</i>	51
<i>Dépenses pluriannuelles</i>	52
<i>Justification par action</i>	53
01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	53

MISSION

---

**PRÊTS À DES ÉTATS ÉTRANGERS**

## PRÉSENTATION DU COMPTE

Ce compte de concours financiers est composé de quatre sections :

- Section n°1: « Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France » ;
- Section n°2: « Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France » ;
- Section n°3: « Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers » ;
- Section n°4: « Prêts aux États membres de la zone euro ».

La première section est :

- débitée du montant des prêts consentis à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France ;
- créditée des remboursements en capital sur les prêts ainsi consentis.

La deuxième section est :

- débitée des versements opérés par le gouvernement français en vertu des accords conclus avec les gouvernements étrangers portant consolidation des dettes de leur pays envers la France ;
- créditée des remboursements en capital effectués par les gouvernements étrangers.

La troisième section est :

- débitée du montant des prêts accordés à l'Agence française de développement pour des opérations de développement économique et social dans des États étrangers ;
- créditée des remboursements en capital effectués par l'Agence française de développement.

La quatrième section est :

- débitée du montant des prêts consentis aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro en vue de favoriser la stabilité financière au sein de la zone euro ;
- créditée des remboursements en capital effectués par les États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro.

Nature des crédits inscrits : les programmes inscrits à ce compte sont dotés de crédits évaluatifs (article 24 de la LOLF).



## ÉQUILIBRE DU COMPTE ET RECETTES

## ÉQUILIBRE DU COMPTE

Section / Programme	Recettes	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Solde
	<i>Prévision LFI</i>			
	<i>Exécution</i>			
Section : Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	284 217 365 276 819 191	1 000 000 000 -1 444 667	367 073 330 252 498 858	-82 855 965 +24 320 333
851 – Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France		1 000 000 000 -1 444 667	367 073 330 252 498 858	
Section : Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	85 758 838 45 815 916	250 296 650 70 765 894	250 296 650 70 765 894	-164 537 812 -24 949 978
852 – Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France		250 296 650 70 765 894	250 296 650 70 765 894	
Section : Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	10 750 000 10 750 000	0 0	424 300 000 247 000 000	-413 550 000 -236 250 000
853 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers		0 0	424 300 000 247 000 000	
Section : Prêts aux États membres de la zone euro	148 312 500 149 608 875	0 0	0 0	+148 312 500 +149 608 875
854 – Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro		0 0	0 0	
<b>Total</b>	<b>529 038 703</b> <b>482 993 982</b>	<b>1 250 296 650</b> <b>69 321 227</b>	<b>1 041 669 980</b> <b>570 264 752</b>	<b>-512 631 277</b> <b>-87 270 771</b>
<b>Solde cumulé du compte depuis sa création</b>				<b>-18 821 062 271</b>

(+ : excédent ; - : charge)

## ANALYSE DES ÉCARTS ENTRE LE SOLDE PRÉVU ET LE SOLDE RÉALISÉ

## Justification de l'écart entre le solde prévu et le solde réalisé au titre de la section n° 1

L'écart entre le solde prévu et le solde réalisé provient du niveau de dépenses exécutées, inférieur à la prévision, et aux annulations de protocoles inusités pour un montant supérieur à celui des engagements. L'exercice de prévision des décaissements de CP se fonde sur des hypothèses de rythme de mise en œuvre des projets, souvent difficiles à prévoir, notamment dans le cas de très gros projets.

## Justification de l'écart entre le solde prévu et le solde réalisé au titre de la section n° 2

L'écart entre le solde prévu et le solde réalisé provient d'un niveau de dépenses exécutées (70,8 M€), nettement inférieur à la prévision (250,3 M€), en raison du report de traitements de dette initialement prévus en 2020. La signature de l'accord bilatéral le 26 novembre 2020 entre la France et la Somalie a permis de mettre en œuvre les recommandations du Procès-Verbal agréé le 31 mars 2020 entre la Somalie et les créanciers du Club de Paris. Suite à la signature de cet accord, une opération de refinancements de créances via le programme 852 a été réalisée pour un montant de 70,8 M€, soit le montant intégral des dépenses exécutées en 2020.

**Justification de l'écart entre le solde prévu et le solde réalisé au titre de la section n° 3**

L'écart entre le solde prévu et le solde réalisé provient de décaissements de l'Agence française de développement (AFD) plus faibles que prévus, en raison principalement de l'impact de la crise sur le déroulement des projets de l'AFD (projets d'infrastructure par exemple).

**Justification de l'écart entre le solde prévu et le solde réalisé au titre de la section n° 4**

Le solde est revu légèrement à la hausse en conformité avec l'échéancier complet de remboursement en capital fourni par la Commission européenne, qui remplace de précédentes estimations.

## RECETTES CONSTATÉES ET JUSTIFICATION DES ÉCARTS

Section / Ligne de recette	LFI	Exécution	Écart à la prévision
Section : Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	284 217 365	276 819 191	-7 398 174
01 – Remboursement des prêts accordés à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	284 217 365	276 819 191	-7 398 174
Section : Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	85 758 838	45 815 916	-39 942 922
02 – Remboursement de prêts du Trésor	85 758 838	45 815 916	-39 942 922
Section : Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	10 750 000	10 750 000	0
03 – Remboursement de prêts octroyés par l'Agence française de développement	10 750 000	10 750 000	0
Section : Prêts aux États membres de la zone euro	148 312 500	149 608 875	+1 296 375
04 – Remboursement des prêts consentis aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	148 312 500	149 608 875	+1 296 375
<b>Total</b>	<b>529 038 703</b>	<b>482 993 982</b>	<b>-46 044 721</b>

Suite à la crise sanitaire qui crée des défis sans précédent pour l'économie mondiale, le Club de Paris et le G20 ont agréé le 15 avril 2020 une suspension temporaire du service de la dette pour les pays les plus vulnérables, entre le 1er mai et le 31 décembre 2020, à savoir les pays éligibles aux financements concessionnels du groupe Banque mondiale ou faisant partie de la liste des pays les moins avancés des Nations unies. Cette initiative de suspension consiste en un report d'échéances (principal et intérêt) à partir du 1er mai jusqu'au 31 décembre 2020. Cette suspension ne constitue pas une annulation de dette. La valeur actuelle nette des créances est préservée.

#### Justification de l'écart entre le montant des recettes constatées et le montant des recettes prévues au titre de la section n° 1

Les recettes constatées sur la section « Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France » correspondent aux remboursements en capital effectués par les pays bénéficiaires, et prennent en compte également les remboursements anticipés et les accords de consolidation et d'annulation.

Par rapport à la prévision de la LFI 2020 (284,2 M€), le montant des recettes constatées s'établit à 276,8 M€. Cet écart, minime, provient de reports de créances dont plusieurs pays ont demandé à bénéficier pour faire face à la crise, dans le cadre de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) prise par le Club de Paris. En 2020, le Lesotho, la Mauritanie, le Myanmar, le Népal, le Pakistan et le Sénégal n'ont pas versé les remboursements attendus.

**Justification de l'écart entre le montant des recettes constatées et le montant des recettes prévues au titre de la section n° 2**

Les recettes du programme 852 « Prêts à des Etats étrangers pour consolidation de dettes envers la France » sont constituées des remboursements en capital sur des accords antérieurs effectués avec des pays débiteurs et des recettes issues de la part en principal des nouvelles opérations de refinancements de créances. L'écart entre la prévision (85,8 M€) et l'exécution (45,8 M€) provient essentiellement du report des recettes en capital directes issues des remboursements des pays qui bénéficient de l'initiative de la suspension du service de la dette (ISSD).

**Justification de l'écart entre le montant des recettes constatées et le montant des recettes prévues au titre de la section n° 3**

Il n'y a pas d'écart constaté : conformément à la prévision de la loi de finances initiale, 10,75 M€ ont été perçus au titre du remboursement d'une échéance semestrielle en capital d'un prêt octroyé à l'Association internationale pour le développement (AID), groupe de la Banque mondiale.

**Justification de l'écart entre le montant des recettes constatées et le montant des recettes prévues au titre de la section n° 4**

Le solde est revu légèrement à la hausse en conformité avec l'échéancier complet de remboursement en capital fourni par la Commission européenne, qui remplace de précédentes estimations.

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS PAR PROGRAMME

**Avertissement**

La colonne « ETPT » est renseignée de la façon suivante :

- la prévision en emplois du programme correspond au total indicatif des ETPT par programme figurant dans le PAP 2020 et des transferts d'ETPT prévus en gestion ;
- l'exécution en emplois du programme correspond à la consommation des ETPT du programme pour l'année 2020 sur le périmètre de gestion du ministère (c'est-à-dire après transferts de gestion éventuels).

Programme Crédits	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	ETPT *
851 – Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France			
Prévision	521 400 000	298 997 712	
<i>Crédits de LFI (hors FdC et AdP)</i>	1 000 000 000	367 073 330	
<i>Ouvertures / annulations (y.c. FdC et AdP)</i>	-478 600 000	-68 075 618	
Exécution	-1 444 667	252 498 858	
852 – Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France			
Prévision	72 240 000	72 240 000	
<i>Crédits de LFI (hors FdC et AdP)</i>	250 296 650	250 296 650	
<i>Ouvertures / annulations (y.c. FdC et AdP)</i>	-178 056 650	-178 056 650	
Exécution	70 765 894	70 765 894	
853 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers			
Prévision	0	247 000 000	
<i>Crédits de LFI (hors FdC et AdP)</i>	0	424 300 000	
<i>Ouvertures / annulations (y.c. FdC et AdP)</i>	0	-177 300 000	
Exécution	0	247 000 000	
854 – Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro			
Prévision	0	0	
<i>Crédits de LFI (hors FdC et AdP)</i>	0	0	
Exécution	0	0	
<b>Total Prévision</b>	<b>593 640 000</b>	<b>618 237 712</b>	
<b>Total Exécution</b>	<b>69 321 227</b>	<b>570 264 752</b>	

\* Répartition indicative par programme du plafond ministériel d'emplois

## Prêts à des États étrangers

Mission | RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme ou de l'action	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	2019	2020	2019	2020
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Consommation				
851 – Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	1 000 000 000 200 746 093	1 000 000 000 -1 444 667	480 950 000 187 363 034	367 073 330 252 498 858
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	1 000 000 000 200 746 093	1 000 000 000 -1 444 667	480 950 000 187 363 034	367 073 330 252 498 858
852 – Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	245 350 000 0	250 296 650 70 765 894	245 350 000 0	250 296 650 70 765 894
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France	245 350 000 0	250 296 650 70 765 894	245 350 000 0	250 296 650 70 765 894
853 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	0 0	0 0	388 000 000 240 000 000	424 300 000 247 000 000
01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	0 0	0 0	388 000 000 240 000 000	424 300 000 247 000 000
854 – Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0 0	0 0	0 0	0 0

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme ou du titre	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	2019	2020	2019	2020
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP Consommation</i>				
851 – Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	1 000 000 000 200 746 093	1 000 000 000 -1 444 667	480 950 000 187 363 034	367 073 330 252 498 858
Titre 7. Dépenses d'opérations financières	1 000 000 000 200 746 093	1 000 000 000 -1 444 667	480 950 000 187 363 034	367 073 330 252 498 858
852 – Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	245 350 000 0	250 296 650 70 765 894	245 350 000 0	250 296 650 70 765 894
Titre 7. Dépenses d'opérations financières	245 350 000 0	250 296 650 70 765 894	245 350 000 0	250 296 650 70 765 894
853 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	0 0	0 0	388 000 000 240 000 000	424 300 000 247 000 000
Titre 7. Dépenses d'opérations financières	0 0	0 0	388 000 000 240 000 000	424 300 000 247 000 000
854 – Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0 0	0 0	0 0	0 0
<b>Total</b>	<b>1 245 350 000</b> <b>200 746 093</b>	<b>1 250 296 650</b> <b>69 321 227</b>	<b>1 114 300 000</b> <b>427 363 034</b>	<b>1 041 669 980</b> <b>570 264 752</b>
Titre 7. Dépenses d'opérations financières	1 245 350 000 200 746 093	1 250 296 650 69 321 227	1 114 300 000 427 363 034	1 041 669 980 570 264 752





PROGRAMME 851

---

**PRÊTS DU TRÉSOR À DES ÉTATS ÉTRANGERS EN VUE DE FACILITER LA VENTE  
DE BIENS ET DE SERVICES CONCOURANT AU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE  
EXTÉRIEUR DE LA FRANCE**

**Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France**

Programme n° 851 | BILAN STRATÉGIQUE

**BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES****Emmanuel MOULIN***Directeur général du Trésor*

Responsable du programme n° 851 : Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

**Précisions sur le changement de responsable du programme**

Décret du 21 octobre 2020 portant nomination d'un directeur général à l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance - M. MOULIN (Emmanuel) : M. Emmanuel MOULIN, administrateur civil hors classe, est nommé directeur général du Trésor à l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance, en remplacement de Mme Odile RENAUD-BASSO, à compter du 2 novembre 2020

Ce programme a pour objet la mise en œuvre d'une aide économique et financière destinée à financer des projets participant au développement économique de pays étrangers tout en faisant appel, pour leur réalisation, à des biens et services français. Ces financements sont de deux types :

- les prêts concessionnels, comptabilisés dans l'aide publique au développement et qui contribuent au renforcement de l'aide bilatérale française,
- les prêts directs (non concessionnels), depuis l'élargissement du dispositif par le décret n° 2015-726 du 24 juin 2015, disponibles dans des zones géographiques et pour des secteurs d'intervention plus étendus que les prêts concessionnels, mais à des conditions financières moins avantageuses pour les pays bénéficiaires.

Les entreprises françaises susceptibles d'exécuter ces projets disposent de technologies éprouvées ou de références internationales fortes.

Ces interventions répondent aux orientations de l'aide française, avec un accent mis tout particulièrement sur les objectifs de développement durable depuis 2015, dans les secteurs des transports, de l'environnement, de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement, de la gestion des déchets, des énergies renouvelables, de la limitation de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre, de la santé, du numérique.

L'annuité 2020 maintient sa trajectoire ambitieuse avec une capacité d'engagement d'1 Md€ inscrite en loi de finances. Cet effort majeur de mobilisation pour l'export a vocation à se poursuivre dans les années à venir.

Compte tenu de la multiplicité des secteurs d'intervention, de la grande variabilité des budgets octroyés et des spécificités des pays aidés, il est difficile de définir des indicateurs représentatifs de la performance intrinsèque des projets. L'indicateur retenu intègre une évaluation de la performance dans la sélection des dossiers en amont. Il mesure la conversion de protocoles de prêts en contrats signés (cible atteinte en 2020) et par conséquent le niveau de décaissement des crédits engagés, chaque décaissement étant soumis au respect de critères prédéfinis lors de l'engagement des crédits (part française, adaptation du projet au besoin exprimé). Les services économiques se mobilisent pour faciliter la conclusion des contrats et la concrétisation des projets (cible de 100 % fixée pour 2021).

**RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE****OBJECTIF 1****Permettre la réalisation de projets de développement durable dans les pays étrangers, faisant appel au savoir-faire français**

## INDICATEUR 1.1

Pourcentage de protocoles de prêt signés au cours de l'année n-2 ayant donné lieu à l'imputation d'un contrat dans les deux ans après la signature.

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## OBJECTIF

1 – Permettre la réalisation de projets de développement durable dans les pays étrangers, faisant appel au savoir-faire français

## INDICATEUR

1.1 – Pourcentage de protocoles de prêt signés au cours de l'année n-2 ayant donné lieu à l'imputation d'un contrat dans les deux ans après la signature.

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Pourcentage de protocoles de prêt signés au cours de l'année n-2 ayant donné lieu à l'imputation d'un contrat dans les deux ans après la signature (mesuré l'année de l'imputation)	%	60	75	80	66	83,33	100

## Commentaires techniques

Source des données : secrétariat du comité interministériel d'aide-projet.

Mode de calcul : Explication sur la construction de l'indicateur : la période de deux ans a été choisie en référence au délai de validité des offres de financements concessionnels retenu dans le cadre de l'OCDE. L'indicateur de l'année n est disponible en début d'année n+1.

Année « n » de l'indicateur	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de protocoles de prêts pris en compte par l'indicateur :	5	10	13	5	3	4	8	6	6	5	4	5

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Chaque engagement de financement pour un projet donne lieu à la signature d'un protocole de prêt entre la France et le pays bénéficiaire.

Dans une étape ultérieure, « l'imputation » du contrat matérialise l'accord intervenu entre les deux États parties prenantes afin d'utiliser les financements prévus pour la réalisation du projet de développement.

L'indicateur rend compte de la mobilisation effective des fonds correspondant aux engagements de financement signés.

Différents facteurs exogènes, indépendants de l'activité du programme (diligence de l'administration étrangère, évolution de la conjoncture économique dans les pays concernés, forte concurrence internationale, déroulement des procédures d'approbation locales, délais de passation des marchés, etc.) conditionnent pour une large part la concrétisation de ces décisions, notamment en termes de délais. Ces circonstances expliquent également la variabilité annuelle du nombre de projets concernés. Le levier d'action du responsable de programme réside dans la sélection, l'instruction et le suivi des projets.

En 2020, l'indicateur se situe à 83,33 %. Six protocoles signés en 2018 dans cinq pays (Indonésie, Mali, Sénégal, Tunisie et Ukraine) sont concernés par l'indicateur et cinq sur six (Indonésie, Mali, Sénégal et Ukraine) ont fait l'objet d'une imputation dans un délai de deux ans après la signature. Le protocole signé avec la Tunisie a fait l'objet d'une imputation en janvier 2021.

**Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France**

Programme n° 851 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

**PRÉSENTATION DES CRÉDITS**

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020			
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	1 000 000 000 -1 444 667	<b>1 000 000 000</b> <b>-1 444 667</b>	1 000 000 000
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>1 000 000 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-478 600 000	-478 600 000	
Total des AE ouvertes	521 400 000	521 400 000	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>-1 444 667</b>	<b>-1 444 667</b>	

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020			
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	367 073 330 252 498 858	<b>367 073 330</b> <b>252 498 858</b>	367 073 330
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>367 073 330</b>	<b>367 073 330</b>	<b>367 073 330</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-68 075 618	-68 075 618	
Total des CP ouverts	298 997 712	298 997 712	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>252 498 858</b>	<b>252 498 858</b>	

**Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France**

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES | Programme n° 851

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	1 000 000 000 200 746 093	1 000 000 000	1 000 000 000 200 746 093
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>1 000 000 000</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>200 746 093</b>		<b>200 746 093</b>

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	480 950 000 187 363 034	480 950 000	480 950 000 187 363 034
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>480 950 000</b>	<b>480 950 000</b>	<b>480 950 000</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>187 363 034</b>		<b>187 363 034</b>

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	200 746 093	1 000 000 000	-1 444 667	187 363 034	367 073 330	252 498 858
Prêts et avances	200 746 093	1 000 000 000	-1 444 667	187 363 034	367 073 330	252 498 858
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>1 000 000 000</b>			<b>367 073 330</b>	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		-478 600 000			-68 075 618	
<b>Total*</b>	<b>200 746 093</b>	<b>521 400 000</b>	<b>-1 444 667</b>	<b>187 363 034</b>	<b>298 997 712</b>	<b>252 498 858</b>

\* y.c. FdC et AdP

**Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France**

Programme n° 851 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/11/2020						478 600 000		68 075 618
<b>Total</b>						<b>478 600 000</b>		<b>68 075 618</b>

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>						<b>478 600 000</b>		<b>68 075 618</b>

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

### ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

#### ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France		1 000 000 000 -1 444 667	1 000 000 000 -1 444 667		367 073 330 252 498 858	367 073 330 252 498 858
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>0</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>0</b>	<b>367 073 330</b>	<b>367 073 330</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		-478 600 000	-478 600 000		-68 075 618	-68 075 618
Total des crédits ouverts	0	521 400 000	521 400 000	0	298 997 712	298 997 712
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>0</b>	<b>-1 444 667</b>	<b>-1 444 667</b>	<b>0</b>	<b>252 498 858</b>	<b>252 498 858</b>
Crédits ouverts - crédits consommés		+522 844 667	+522 844 667		+46 498 854	+46 498 854

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

#### PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	1 000 000 000	1 000 000 000	0	367 073 330	367 073 330
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>0</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>0</b>	<b>367 073 330</b>	<b>367 073 330</b>

#### JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

478,6 M€ ouverts en loi de finances initiale en AE et 68,1 M€ en CP ont fait l'objet d'une annulation en loi de finances rectificative pour tenir compte du décalage constaté entre les prévisions de signature des protocoles, le rythme de déroulement des négociations et du ralentissement de plusieurs projets du fait de la crise sanitaire.

## Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

### DÉPENSES PLURIANNUELLES

#### SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) <b>521 400 000</b>	CP ouverts en 2020 * (P1) <b>298 997 712</b>
AE engagées en 2020 (E2) <b>-1 444 667</b>	CP consommés en 2020 (P2) <b>252 498 858</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) <b>245 747 514</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>522 844 667</b>	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) <b>6 751 344</b>

#### RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) <b>1 573 700 364</b>				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) <b>0</b>				
<b>Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net</b> (R3 = R1 + R2) <b>1 573 700 364</b>	-	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) <b>245 747 514</b>	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) <b>1 327 952 850</b>
AE engagées en 2020 (E2) <b>-1 444 667</b>	-	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) <b>6 751 344</b>	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) <b>-8 196 011</b>
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020</b> (R6 = R4 + R5) <b>1 319 756 839</b>
				Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) <b>316 032 487</b>
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) <b>1 003 724 352</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR



Échéancier prévisionnel des crédits de paiement (CP) sur les autorisations d'engagement (AE) restant à couvrir au 31/12/2020 :

AE restant à couvrir au 31/12/2020	CP estimés en 2021	CP estimés en 2022	CP estimés en 2023	CP estimés au-delà de 2023
1320	316	302	230	472

Le volume des AE sur années antérieures non couvertes par des CP au 31 décembre 2020 correspond à la totalité des protocoles signés ; il s'agit d'un majorant de ce qui donnera effectivement lieu à crédits de paiement. Certaines offres de financement ne se concrétiseront pas, soit dans le cadre d'un financement lié parce que le contrat commercial aura été remporté par des industriels non français, soit de manière générale parce que l'État receveur aura choisi d'autres formes de financement (y compris banques de développement). De plus, après entrée en vigueur du prêt, certaines opérations pourront être abandonnées ou voir leur format réduit.

Par ailleurs, la plupart de ces opérations s'exécutent sur plusieurs années, ce qui explique l'importance du volant d'AE non couvertes par des CP.

**Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France**

Programme n° 851 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION PAR ACTION

**ACTION**

**01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France		1 000 000 000 -1 444 667	1 000 000 000 -1 444 667		367 073 330 252 498 858	367 073 330 252 498 858

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	1 000 000 000	-1 444 667	367 073 330	252 498 858
Prêts et avances	1 000 000 000	-1 444 667	367 073 330	252 498 858
<b>Total</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>-1 444 667</b>	<b>367 073 330</b>	<b>252 498 858</b>

Cette unique action finance des projets d'infrastructures dont la réalisation fait appel à des biens et services français.

En 2020, 7 protocoles de prêts (6 concessionnels et 1 direct) ont été signés avec 3 pays ; ils représentent un montant total de 317,7 M€ (315,1 M€ de prêts concessionnels et 2,6 M€ de prêt direct) :

- En Mongolie, un projet de construction de transport urbain par câble (60,7 M€) ;
- En Côte d'Ivoire, un surcoût pour la fourniture de ponts métalliques (1,2 M€), un projet de construction de 10 infrastructures sportives de proximité (27 M€) et des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la ligne 1 du métro d'Abidjan (2,6 M€) ;
- Au Kenya, un projet de fourniture d'équipement médical destiné aux maternités et de lutte contre la covid-19 (33 M€), un projet de réhabilitation, extension et exploitation de la ligne 4 du réseau ferroviaire urbain de Nairobi (128 M€) et un projet d'interconnexion entre le cratère géothermique de Menengai et la station Rongai (65,2 M€).

Le montant d'engagement présenté (-1,44 M€ d'AE) résulte des engagements effectivement réalisés (317,7 M€), déduction faite de 319,14 M€ d'apurements de divers protocoles. En 2020, un effort particulier a été apporté à l'exercice d'annulation de protocoles inusités soit parce que l'Etat receveur a choisi d'autres formes de financement ou des industriels non français soit parce que les opérations ont été abandonnées ou réduites après mise en vigueur du prêt.

La consommation de CP représente 252,5 M€. Les principaux décaissements ont concerné les projets suivants : en Mongolie, la création d'unités de secours aériens (32 M€) ; au Maroc, les équipements ferroviaires pour la LGV Tanger-Casablanca (26,15 M€) et la fourniture de 30 locomotives à l'ONCF (16 M€) ; au Sénégal, l'installation de candélabres solaires (25,23 M€) ; au Vietnam, la ligne pilote de transport ferré urbain de Hanoï (25 M€ + 15,73 M€) ; au Sénégal, le TER reliant Dakar à Diamniadio (23,6 M€) ; au Mali, le déploiement de la TNT (15,25 M€) ; en Ukraine, la fourniture d'hélicoptères (12,31 M€).

Les écarts constatés entre la prévision et l'exécution s'expliquent par le fait que la concrétisation des intentions de financement liées à des opérations dans les États étrangers dépend de multiples facteurs exogènes (calendrier et priorités politiques du pays bénéficiaire, durée de la négociation, procédures de désignation des prestataires conformément aux règles locales, déroulement du projet lui-même) qui se répercutent sur les calendriers d'engagement et/ou de tirages. Egalement, en 2020, plusieurs projets ont été ralentis du fait de la crise sanitaire.

En 2020, la part de l'encours des prêts présentant des retards de paiement dans l'ensemble de l'encours des prêts aux États étrangers est de 118,87 M€ sur environ 3 751 M€ d'encours global, soit 3,17 %. Ce ratio est globalement stable par rapport à celui de 2019 (3,14 %) et de 2018 (3,07 %).

Enfin, en 2020, le CGEFi a livré à la DG Trésor sept évaluations sur la part française des projets suivants :

- le TER de Dakar-Diamniado au Sénégal ;
- les installations de signalisation de 11 gares en Tunisie ;
- le rééquipement de 12 hôpitaux en Côte d'Ivoire ;
- la phase II de l'amélioration de stations TV en Indonésie ;
- la rénovation de l'aéroport de Taba en Égypte ;
- l'amélioration du centre de traumatologie d'Oulan Bator en Mongolie ;
- l'extension des ressources en eau de Faisalabad au Pakistan.



PROGRAMME 852

---

**PRÊTS À DES ÉTATS ÉTRANGERS POUR CONSOLIDATION DE DETTES ENVERS  
LA FRANCE**

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

### Emmanuel MOULIN

*Directeur général du Trésor*

Responsable du programme n° 852 : Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France

#### **Précisions sur le changement de responsable du programme**

Décret du 21 octobre 2020 portant nomination d'un directeur général à l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance - M. MOULIN (Emmanuel) : M. Emmanuel MOULIN, administrateur civil hors classe, est nommé directeur général du Trésor à l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance, en remplacement de Mme Odile RENAUD-BASSO, à compter du 2 novembre 2020

Le programme 852 mis en œuvre par le ministère de l'économie, des finances et de la relance participe à la politique transversale d'aide publique au développement (APD).

Depuis le milieu des années 1990, la France participe activement au sein de la communauté internationale à la mise en œuvre d'initiatives collectives d'annulation de dettes, parmi lesquelles l'initiative « Pays pauvres très endettés » (IPPTE) et l'initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM). Ces actions visent à rétablir la soutenabilité de la dette des pays en développement et à dégager des marges financières pour le financement de la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ainsi que les Objectifs du développement durable (ODD), adoptés lors du sommet spécial des Nations Unies sur le développement durable en septembre 2015.

La France met en œuvre des traitements de dette en faveur des Pays les moins avancés (PMA) et des Pays à revenu intermédiaire (PRI), décidés dans le cadre multilatéral et le cadre bilatéral. Le Club de Paris est le groupe informel de créanciers publics au niveau multilatéral dont le rôle est de trouver des solutions coordonnées et durables aux difficultés de paiement de nations endettées. La présidence et le secrétariat du Club de Paris sont assurés par la France.

Ces traitements contribuent à restaurer la soutenabilité de la dette extérieure de ces pays ou à leur permettre de faire face à des crises de liquidité extérieures temporaires. Dans certains cas, principalement celui des pays éligibles à l'initiative IPPTE, la France décide d'aller au-delà des décisions prises dans le cadre multilatéral du Club de Paris et de mettre en œuvre des traitements de dettes plus favorables aux pays emprunteurs, sur une base bilatérale.

A cet effet, le programme 852 retrace les prêts consentis dans le cadre d'accords de consolidation en vue du refinancement des prêts du Trésor, des prêts de l'Agence française de développement (AFD) et des échéances de prêts dues au titre de refinancements antérieurs, soit sur ressources de Natixis (ex-Banque française du commerce extérieur), soit du Trésor.

L'année 2020 a permis de concrétiser le traitement de la dette de la Somalie. La signature de l'accord bilatéral le 26 novembre 2020 entre la France et la Somalie a permis de mettre en œuvre les recommandations du Procès-Verbal agréé le 31 mars 2020 entre la Somalie et les créanciers du Club de Paris. Suite à la signature de cet accord, une opération de refinancements de créances via le programme 852 a été réalisée pour un montant de 70,77 M€. Les recettes sont constituées uniquement des remboursements en capital qui sont effectués par les pays emprunteurs au titre des accords de dette (45,82 M€). Les remboursements en intérêts sont enregistrés au budget général de l'État.

La détérioration de l'indicateur de performance du programme depuis quelques années traduit la situation préoccupante en matière de dette de plusieurs pays bénéficiaires de l'initiative PPTTE.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

<b>OBJECTIF 1</b>	<b>Participer au rétablissement de la stabilité macroéconomique et à la création des conditions de la croissance des pays en développement</b>
INDICATEUR 1.1	Pourcentage de pays dont la soutenabilité de la dette a été rétablie par l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## OBJECTIF

1 – Participer au rétablissement de la stabilité macroéconomique et à la création des conditions de la croissance des pays en développement

## INDICATEUR

1.1 – Pourcentage de pays dont la soutenabilité de la dette a été rétablie par l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Pourcentage de pays qui présentent un risque faible ou modéré de surendettement parmi les bénéficiaires d'un allègement de dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (indicateur restreint aux pays pour lesquels la France était l'un des cinq premiers créanciers)	%	57	54	54	54	54	61

## Commentaires techniques

Source des données : Rapports publics du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour les pays éligibles à l'initiative PPTE.

**Mode de calcul :** La soutenabilité de la dette du pays considéré est évaluée à partir des analyses de soutenabilité de la dette réalisées par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Ces analyses permettent de classer les pays en trois catégories de risque de surendettement : fort, moyen ou faible. Dans une vision prospective, on considère que le critère de soutenabilité est rempli pour les pays classés dans les catégories à risque faible de surendettement (aucun dépassement des plafonds d'endettement sur les 20 ans à venir) ou à risque moyen (dépassement des plafonds uniquement en cas de chocs exogènes). En revanche, un pays présentant aujourd'hui des ratios satisfaisants mais étant considéré comme à fort risque de surendettement (dépassement des seuils plafonds dans tous les scénarios étudiés) est considéré comme ne remplissant pas le critère de soutenabilité.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

L'indicateur est de nouveau à 54 % en 2020, soit 15 pays sur 28. Le Burundi, le Cameroun, la République du Congo, la Gambie, le Ghana, Haïti, la Mauritanie, le Mozambique, la République Centrafricaine, Sao Tomé & Principe, la Sierra Leone, le Tchad et la Zambie sont les 13 pays bénéficiaires de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) pour lesquels la France comptait parmi les cinq premiers créanciers et qui sont retombés en risque élevé de surendettement ou sont en situation de surendettement.

Plusieurs pays bénéficiaires de l'initiative PPTE apparaissent ainsi dans une situation préoccupante de dette insoutenable, malgré les efforts consentis par le passé, et sont pour certains revenus à leur niveau d'endettement antérieur à l'initiative PPTE. Ces pays doivent aujourd'hui mener des politiques d'endettement prudentes, tant en termes de montant que de niveau de concessionnalité. Inversement, seuls deux pays sur le périmètre (Madagascar et Ouganda) présentaient en 2020 un faible risque de surendettement.

Cette dégradation générale de la soutenabilité de la dette est en partie due à la crise sanitaire actuelle ainsi qu'à des événements climatiques et sécuritaires, mais également à des dérapages budgétaires, à la variation des taux de change ou encore au recours à des financements externes auprès du secteur privé ou à d'autres créanciers souverains non membres du Club de Paris, afin de financer le développement.



## PRÉSENTATION DES CRÉDITS

## 2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI 2020 Consommation 2020</i>	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France	250 296 650 70 765 894	<b>250 296 650</b> <b>70 765 894</b>	250 296 650
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>250 296 650</b>	<b>250 296 650</b>	<b>250 296 650</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-178 056 650	-178 056 650	
Total des AE ouvertes	72 240 000	72 240 000	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>70 765 894</b>	<b>70 765 894</b>	

## 2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI 2020 Consommation 2020</i>	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France	250 296 650 70 765 894	<b>250 296 650</b> <b>70 765 894</b>	250 296 650
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>250 296 650</b>	<b>250 296 650</b>	<b>250 296 650</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-178 056 650	-178 056 650	
Total des CP ouverts	72 240 000	72 240 000	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>70 765 894</b>	<b>70 765 894</b>	

## Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France

Programme n° 852 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019			
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France	245 350 000	245 350 000	245 350 000
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>245 350 000</b>	<b>245 350 000</b>	<b>245 350 000</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>0</b>		<b>0</b>

## 2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019			
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France	245 350 000	245 350 000	245 350 000
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>245 350 000</b>	<b>245 350 000</b>	<b>245 350 000</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>0</b>		<b>0</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	0	250 296 650	70 765 894	0	250 296 650	70 765 894
Prêts et avances	0	250 296 650	70 765 894	0	250 296 650	70 765 894
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>250 296 650</b>			<b>250 296 650</b>	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		-178 056 650			-178 056 650	
<b>Total*</b>	<b>0</b>	<b>72 240 000</b>	<b>70 765 894</b>	<b>0</b>	<b>72 240 000</b>	<b>70 765 894</b>

\* y.c. FdC et AdP

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/11/2020						178 056 650		178 056 650
<b>Total</b>						<b>178 056 650</b>		<b>178 056 650</b>

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>						<b>178 056 650</b>		<b>178 056 650</b>

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

## ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France		250 296 650 70 765 894	250 296 650 70 765 894		250 296 650 70 765 894	250 296 650 70 765 894
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>0</b>	<b>250 296 650</b>	<b>250 296 650</b>	<b>0</b>	<b>250 296 650</b>	<b>250 296 650</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		-178 056 650	-178 056 650		-178 056 650	-178 056 650
Total des crédits ouverts	0	72 240 000	72 240 000	0	72 240 000	72 240 000
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>0</b>	<b>70 765 894</b>	<b>70 765 894</b>	<b>0</b>	<b>70 765 894</b>	<b>70 765 894</b>
Crédits ouverts - crédits consommés		+1 474 106	+1 474 106		+1 474 106	+1 474 106

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

## PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	250 296 650	250 296 650	0	250 296 650	250 296 650
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>0</b>	<b>250 296 650</b>	<b>250 296 650</b>	<b>0</b>	<b>250 296 650</b>	<b>250 296 650</b>

## JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Une partie des crédits ouverts sur ce programme en loi de finances initiale, devenue inutile en cours d'année, a été annulée par la loi n° 2020-1473 du 30 novembre 2020 de finances rectificative pour 2020.

## DÉPENSES PLURIANNUELLES

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION  
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) <b>72 240 000</b>	CP ouverts en 2020 * (P1) <b>72 240 000</b>
AE engagées en 2020 (E2) <b>70 765 894</b>	CP consommés en 2020 (P2) <b>70 765 894</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) <b>0</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>1 474 106</b>	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) <b>70 765 894</b>

## RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) <b>0</b>					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) <b>0</b>					
<b>Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net (R3 = R1 + R2) <b>0</b></b>	–	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) <b>0</b>	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) <b>0</b>	
AE engagées en 2020  (E2) <b>70 765 894</b>	–	CP consommés en 2020 sur engagements 2020  (P4) <b>70 765 894</b>	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) <b>0</b>	
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R6 = R4 + R5) <b>0</b></b>	
					Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) <b>0</b>
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) <b>0</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

**Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France**

Programme n° 852 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## JUSTIFICATION PAR ACTION

**ACTION**

**01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> <i>Réalisation</i>						
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France		250 296 650 70 765 894	<b>250 296 650</b> <b>70 765 894</b>		250 296 650 70 765 894	<b>250 296 650</b> <b>70 765 894</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	250 296 650	70 765 894	250 296 650	70 765 894
Prêts et avances	250 296 650	70 765 894	250 296 650	70 765 894
<b>Total</b>	<b>250 296 650</b>	<b>70 765 894</b>	<b>250 296 650</b>	<b>70 765 894</b>

L'écart entre le montant des dépenses prévu en LFI et le solde réalisé provient essentiellement du report de traitements de dette initialement prévus en 2020.

Suite à la signature d'un accord bilatéral entre la France et la Somalie le 26 novembre 2020 mettant en œuvre les recommandations du Procès-Verbal agréé le 31 mars 2020 entre la Somalie et les créanciers du Club de Paris, une opération de refinancements de créances via le programme 852 a été réalisée pour un montant de 70,77 M€.

PROGRAMME 853

---

**PRÊTS À L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT EN VUE DE FAVORISER LE  
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DANS DES ÉTATS ÉTRANGERS**

**Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers**

Programme n° 853 | BILAN STRATÉGIQUE

**BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES****Emmanuel MOULIN***Directeur général du Trésor*

Responsable du programme n° 853 : Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers

**Précisions sur le changement de responsable du programme**

Décret du 21 octobre 2020 portant nomination d'un directeur général à l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance - M. MOULIN (Emmanuel) : M. Emmanuel MOULIN, administrateur civil hors classe, est nommé directeur général du Trésor à l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance, en remplacement de Mme Odile RENAUD-BASSO, à compter du 2 novembre 2020

Les dépenses du programme 853 contribuent, à travers le financement de l'Agence française de développement (AFD), à la mise en œuvre de l'aide économique et financière allouée par la France à des pays en développement.

Cette aide a notamment pour objectifs :

- le rétablissement ou le soutien de la stabilité macro-économique des pays bénéficiaires ;
- la création des conditions de la croissance et de la réduction de la pauvreté dans ces pays.

Ce programme participe, par le biais du financement de l'AFD, à l'action de la France en matière d'aide économique et financière aux pays en développement. Il comporte une action unique par laquelle l'État octroie, à des termes très préférentiels, des prêts à l'AFD. Cette ressource à condition spéciale (RCS) permet à l'AFD d'octroyer des prêts concessionnels.

Outre les programmes du présent compte de concours financiers (programmes 851, 852 et 853), plusieurs autres programmes du ministère de l'économie, des finances et de la relance, relevant du budget général, participent à l'aide économique et financière au développement : le programme 110 « Aide économique et financière au développement » de la mission « Aide publique au développement », ainsi que le programme 114 « Appels en garantie de l'État » de la mission « Engagements financiers de l'État ». Par ailleurs, la mission « Aide publique au développement » comporte également le programme 209 « Solidarité à l'égard des pays en développement », qui relève du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Dans la mesure où le présent programme du compte spécial participe au financement d'instruments d'intervention similaires à ceux mis en place par l'AFD à partir du programme 110, voire dans certains cas cofinancés par le programme 110, ses performances ne peuvent être isolées. De ce fait, il a été décidé que les objectifs structurants définis dans le cadre du programme 110, ainsi que les indicateurs de performance correspondants, seraient communs aux deux programmes et intégrés en totalité dans les projets et rapports annuels de performances du programme 110.



## PRÉSENTATION DES CRÉDITS

## 2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers		0 0	0
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP			
Total des AE ouvertes	0	0	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

## 2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	424 300 000 247 000 000	<b>424 300 000</b> <b>247 000 000</b>	424 300 000
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>424 300 000</b>	<b>424 300 000</b>	<b>424 300 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-177 300 000	-177 300 000	
Total des CP ouverts	247 000 000	247 000 000	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>247 000 000</b>	<b>247 000 000</b>	

**Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers**

Programme n° 853 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers		0	0
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>0</b>		<b>0</b>

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	388 000 000 240 000 000	388 000 000	388 000 000 240 000 000
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>388 000 000</b>	<b>388 000 000</b>	<b>388 000 000</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>240 000 000</b>		<b>240 000 000</b>

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	0	0	0	240 000 000	424 300 000	247 000 000
Prêts et avances	0	0	0	240 000 000	424 300 000	247 000 000
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>0</b>			<b>424 300 000</b>	
Ouvertures et annulations* hors titre 2					-177 300 000	
<b>Total*</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>240 000 000</b>	<b>247 000 000</b>	<b>247 000 000</b>

\* y.c. FdC et AdP

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/11/2020								177 300 000
<b>Total</b>								<b>177 300 000</b>

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>								<b>177 300 000</b>

## Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers

Programme n° 853 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

### JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

#### ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

#### ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers			0 0		424 300 000 247 000 000	424 300 000 247 000 000
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>424 300 000</b>	<b>424 300 000</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP					-177 300 000	-177 300 000
Total des crédits ouverts	0	0	0	0	247 000 000	247 000 000
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>247 000 000</b>	<b>247 000 000</b>
Crédits ouverts - crédits consommés						

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

#### PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	0	0	0	424 300 000	424 300 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>424 300 000</b>	<b>424 300 000</b>

#### JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

L'annulation de 177,3 M€ de CP en loi de finances rectificative traduit le retard et la forte sous-exécution constatés en 2020, du fait de la crise liée à la pandémie de covid-19, sur les décaissements de projets de l'AFD adossés à de la ressource à conditions spéciales.

## DÉPENSES PLURIANNUELLES

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) <b>0</b>	CP ouverts en 2020 * (P1) <b>247 000 000</b>
AE engagées en 2020 (E2) <b>0</b>	CP consommés en 2020 (P2) <b>247 000 000</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) <b>247 000 000</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) <b>0</b>

## RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) <b>2 466 965 822</b>					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) <b>0</b>					
<b>Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net</b> (R3 = R1 + R2) <b>2 466 965 822</b>	-	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) <b>247 000 000</b>	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) <b>2 219 965 822</b>	
AE engagées en 2020 (E2) <b>0</b>	-	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) <b>0</b>	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) <b>0</b>	
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020</b> (R6 = R4 + R5) <b>2 219 965 822</b>	
					Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) <b>258 000 000</b>
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) <b>1 961 965 822</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

**Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers**

Programme n° 853 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION PAR ACTION

**ACTION**

**01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> <i>Réalisation</i>						
01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers			<b>0</b> <b>0</b>		424 300 000 247 000 000	<b>424 300 000</b> <b>247 000 000</b>

Cette action unique du programme correspond à la mise à disposition de l'AFD, par la DG Trésor, d'une ressource très concessionnelle, la ressource à condition spéciale (RCS), sous forme de prêts classiquement d'une durée de 30 ans dont 10 ans de différé du remboursement du principal et assortis d'un taux d'intérêt de 0,25 %.

L'AFD utilise les crédits du programme 853 conjointement avec les crédits du programme 110 « Aide économique et financière au développement » du budget général pour octroyer à la fois des prêts souverains et non souverains concessionnels.

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières			424 300 000	247 000 000
Prêts et avances			424 300 000	247 000 000
<b>Total</b>			<b>424 300 000</b>	<b>247 000 000</b>

En 2020, la consommation de crédits de paiement s'est établie à 247 M€, qui ont contribué au financement de l'activité de prêts aux États étrangers de l'AFD.

Ces crédits correspondent à des prêts très concessionnels octroyés par l'AFD à des pays en développement. Les prêts de l'AFD aux pays en développement sont décaissés plus ou moins rapidement en fonction de l'avancée concrète des projets (études préalable, avancée des travaux, etc.).

Les crédits budgétaires du programme 853 sont eux-mêmes décaissés selon le rythme de décaissement de l'AFD et correspondent aux prévisions d'avancement des projets sur le terrain. L'écart entre les CP prévus en loi de finances initiale et l'exécution provient d'un moindre décaissement en 2020 des projets financés par l'AFD, en raison principalement de l'impact de la crise sur le déroulement des projets de l'AFD (projets d'infrastructure par exemple).

PROGRAMME 854

---

**PRÊTS AUX ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE DONT LA MONNAIE EST  
L'EURO**

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

### Emmanuel MOULIN

*Directeur général du Trésor*

Responsable du programme n° 854 : Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro

#### **Précisions sur le changement de responsable du programme**

Décret du 21 octobre 2020 portant nomination d'un directeur général à l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance - M. MOULIN (Emmanuel) : M. Emmanuel MOULIN, administrateur civil hors classe, est nommé directeur général du Trésor à l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance, en remplacement de Mme Odile RENAUD-BASSO, à compter du 2 novembre 2020

Ce programme, créé par la loi n° 2010-463 du 7 mai 2010 de finances rectificative (LFR) pour 2010, correspond à la quatrième section du compte de concours financiers « Prêts à des États étrangers ». L'objectif de ce programme consiste à assurer la stabilité financière de la zone euro grâce à des prêts bilatéraux consentis par la France à un autre État membre de la zone euro.

Ce programme a été mis en place en mai 2010 pour accorder des prêts bilatéraux à la Grèce (16,8 Md€ d'AE votés en LFR pour 2010, dont 11,4 Md€ effectivement déboursés). Il ne devrait plus être sollicité à l'avenir, du fait de la mise en place du Fonds européen de stabilité financière (FESF) en mai 2010, puis du Mécanisme européen de stabilité (MES) en octobre 2012, chargés de mobiliser des ressources financières et de fournir, sous une stricte conditionnalité adaptée à l'instrument d'assistance financière choisi, un soutien à la stabilité de ses membres qui connaissent, ou risquent de connaître, de graves problèmes de financement, si cela est indispensable pour préserver la stabilité financière de la zone euro dans son ensemble ou de ses États membres.

L'action du FESF et du MES s'est substituée aux prêts bilatéraux du programme. Le programme de prêts bilatéraux est donc interrompu depuis décembre 2011 et aucun nouveau décaissement de prêt n'a été effectué depuis 2012.

Le remboursement en capital de la Grèce a débuté en 2020, pour un montant cumulé sur l'année de 149,61 M€. Un mouvement correspondant en recettes a donc été enregistré en 2020.



## PRÉSENTATION DES CRÉDITS

## 2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020		
01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0 0	0 0
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		
Total des AE ouvertes	0	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>0</b>	

## 2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020		
01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0 0	0 0
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		
Total des CP ouverts	0	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>0</b>	

## Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro

Programme n° 854 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019	
01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0	0
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des AE consommées</b>		<b>0</b>

## 2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019	
01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0	0
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommés* en 2019	Ouverts en LFI pour 2020	Consommés* en 2020
<b>Total hors FdC et AdP</b>		0			0	
<b>Total*</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* y.c. FdC et AdP



## DÉPENSES PLURIANNUELLES

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) 0	CP ouverts en 2020 * (P1) 0
AE engagées en 2020 (E2) 0	CP consommés en 2020 (P2) 0
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) 0	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 0
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) 0	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 0

## RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) 0					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) 0					
	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net (R3 = R1 + R2) 0	-	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 0	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) 0
	AE engagées en 2020 (E2) 0	-	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 0	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) 0
					<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R6 = R4 + R5) 0</b>
					Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) 0
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) 0

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## ACTION

## 01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro

Action / Sous-action  <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> <i>Réalisation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro			0 0			0 0

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation

À la suite de la mise en œuvre d'un deuxième plan d'assistance financière à la Grèce par le FESF en mars 2012, suivi d'un troisième programme par le MES en août 2015 qui a expiré en août 2018, aucun déboursement n'a eu lieu depuis 2012.

Le remboursement en capital par la Grèce a débuté en 2020, pour un montant cumulé sur l'année de 149,61 M€. Un mouvement correspondant en recettes a donc été enregistré en 2020.